

# Communiqué de Presse

Division de la Presse du Conseil de l'Europe



Réf: 135f07

Tel: +33 (0)3 88 41 25 60

Fax: +33 (0)3 88 41 39 11

pressunit@coe.int

internet: www.coe.int/press

46 membres

Albanie  
Allemagne  
Andorre  
Arménie  
Autriche  
Azerbaïdjan  
Belgique  
Bosnie-Herzégovine  
Bulgarie  
Chypre  
Croatie  
Danemark  
Espagne  
Estonie  
Finlande  
France  
Géorgie  
Grèce  
Hongrie  
Irlande  
Islande  
Italie  
Lettonie  
"L'ex-République  
yougoslave de  
Macédoine"  
Liechtenstein  
Lituanie  
Luxembourg  
Malte  
Moldova  
Monaco  
Norvège  
Pays-Bas  
Pologne  
Portugal  
République tchèque  
Roumanie  
Royaume-Uni  
Russie  
Saint-Marin  
Serbie  
Slovaquie  
Slovénie  
Suède  
Suisse  
Turquie  
Ukraine

## En finir avec l'enlèvement, l'esclavage et la traite des enfants

Strasbourg, 27.02.2007 - Maud de Boer-Buquicchio, Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe, est actuellement en visite aux Nations Unies afin de promouvoir la *Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains* ([STCE No. 197](#)) traité exhaustif ouvert à la ratification de tous les pays du monde, y compris les États-Unis.

« On estime qu'environ 600.000 êtres humains sont victimes chaque année de la traite internationale, soit une victime par minute. En ce moment même, des dizaines de milliers de prédateurs naviguent sur l'Internet à la recherche d'images et de sons évoquant des abus sexuels et des violences commis contre des enfants », a déclaré Maud de Boer-Buquicchio.

Le Conseil de l'Europe est décidé à briser le cercle vicieux en suscitant une prise de conscience, en aidant les victimes du trafic moderne des esclaves à retrouver leur liberté, ainsi qu'en stoppant la demande d'esclaves.

La Convention, adoptée en 2005, a été signée jusqu'à présent par trente États, mais n'a été ratifiée que par quatre d'entre eux : l'Albanie, l'Autriche, la Moldova et la Roumanie. C'est trop peu puisque dix ratifications sont nécessaires pour que la Convention devienne opérationnelle.

Maud de Boer-Buquicchio participe à la 51<sup>ème</sup> session de la Commission des Nations Unies sur le statut de la femme. Elle prendra la parole au cours d'une séance spéciale sur le thème « Les mineures victimes de la traite », qui aura lieu jeudi 1<sup>er</sup> mars de 13h15 à 14h45 dans la salle ECOSOC des Nations Unies. Cette séance sera ouverte à la presse.

Pour de plus amples informations sur la Convention du Conseil de l'Europe et la campagne contre la traite des êtres humains, voir le site Internet : [http://www.coe.int/t/dg2/trafficking/campaign/Default\\_fr.asp](http://www.coe.int/t/dg2/trafficking/campaign/Default_fr.asp)

### Contact presse :

**Panos Kakaviatos**, Direction de la communication  
tél. +33 3 90 21 47 06 ; mobile +33 6 65 09 16 07

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez : [Council.of.Europe.Press@coe.int](mailto:Council.of.Europe.Press@coe.int)

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 46 Etats membres.